

LA LOI BLANQUER :

- DES GENERATIONS ENTIERES D'ENFANTS SACRIFIES
 - L'ANEANTISSEMENT DU METIER D'ENSEIGNANT
- Ne laissons pas faire !



Ce que prévoit la Loi Blanquer :

Article 1 : **Fin de la liberté d'expression des enseignants**, y compris dans la sphère privée.

Article 2 et 3 : Baisse des moyens pour les écoles maternelles publiques découlant de l'**obligation de financer les écoles maternelles privées**.

Article 4 : **Disparition programmée des écoles maternelles** au profit des jardins d'enfants.

Article 5 : Des **inclusions systématiques** avec pour corollaire la poursuite de la destruction de l'enseignement spécialisé.

Article 6 : Aggravation des inégalités scolaires avec les établissements publics locaux d'enseignement international.

Avec la mise en place des établissements publics locaux d'enseignement des savoirs fondamentaux, ce sont : **des écoles primaires sous l'autorité du principal de collège**, la disparition des directeurs d'école, la fin du statut d'enseignant du 1^{er} degré, le passage aux 1607h...

Article 8 : Mise en place de l'**annualisation des services et des enseignants placés sous la tutelle pédagogique des collectivités locales**.

Article 9 : **Disparition d'une évaluation indépendante du système éducatif** au profit du Conseil d'Evaluation de l'Ecole qui sera placé sous le contrôle du ministre.

Articles 10 à 12 : Une **formation des futurs enseignants dégradée** et sous le contrôle direct du Ministre.

Article 14 : Des **enseignants précaires** et à bas coût avec des **AED en responsabilité devant élèves**.

Articles 17 et 18 : une **réforme territoriale** de l'Education Nationale qui se fera **par ordonnance**.

Pour en savoir plus sur cette loi inique, nous vous encourageons à vous reporter au document complémentaire.

Pour le Snudi FO, cette loi ne doit pas passer !

Le Snudi FO invite l'ensemble des personnels à échanger sur la dangerosité de ce texte afin d'ouvrir la voie d'une mobilisation massive, seule à même de faire reculer ce gouvernement !